

Commission Technique

Au Conseil Intercommunal du SIDERE

Rapport de la Commission Technique (CoTech) du Conseil Intercommunal chargée d'étudier le préavis n°08/2021-2026.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission Technique du SIDERE s'est réunie le mercredi 5 mai 2022 dans les locaux du SIDERE à Perroy.

Elle est composée comme suit :

Messieurs :

Bernard Graber, (Président) excusé

Cédric Chabloz, (Rapporteur)

Philippe Clerc, (Membre)

Robin Mani, (Membre)

Rolf Keller, (Membre) excusé

Sont également présents, M. François Delafoge président du CODIR, M. Francis Mondoux membre du CODIR, M. Thierry Cuénod, chef de service, M. Marc Dvorak, ingénieur du bureau Herter et Wiesmann ainsi que la CoFin.

Après les salutations d'usage, le préavis nous a été présenté par M. Marc Dvorak qui nous a expliqué et répondu clairement aux diverses questions posées.

La Commission technique à relever les points suivants:

Ces travaux font partie du plan directeur. La description de ceux-ci dans le préavis est explicite.

Remarques de la CoTech

1. Le réservoir de Montbenay est en très mauvais état et ne répond plus aux normes actuelles.
2. Les pompes de la STAP de l'Oasis ne sont pas assez puissantes et seront changées.
3. Les conduites de diamètres insuffisantes seront changées.
4. Amélioration de la chambre de réduction de pression de Montbenay pour permettre le pilotage par télégestion.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la Commission Technique vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 08/2021-2026 tel que présenté.

Perroy, le 15 juin 2022

Au nom de la Commission Technique.

Le Président :

Bernard Graber

Les Membres :

Rolf Keller

Philippe Clerc

Le Rapporteur :

Cédric Chabloz

Robin Mani